

Publication : 1105
Novembre 2025
No. de pièce. 4.24216.05

McCONNEL

PIONEER

Power Arm Système de Commande



Manuel d'utilisation





PIONEER

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Pour sécurité et performance...

LISEZ TOUJOURS LE LIVRE EN PREMIER



**Ce manuel doit être lu conjointement avec
le manuel d'utilisation de la machine**

McCONNEL LIMITED

Temeside Works

Ludlow

Shropshire

Angleterre

Téléphone: 01584 873131

www.mcconnel.com



Conformément à notre politique d'amélioration continue, cette publication peut être mise à jour périodiquement. Pour vous assurer d'avoir accès à la dernière version de ce manuel, veuillez consulter la bibliothèque de manuels sur notre site web où une version à jour peut être consultée en ligne ou téléchargée. Pour accéder aux manuels, utilisez le code QR ci-contre ou l'adresse Web ci-dessous ;

<https://www.mcconnel.com/support/parts-and-operators-manual/>

GARANTIE

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Toutes les machines doivent être enregistrées, par le revendeur de McCONNEL Ltd, avant leur livraison à l'utilisateur final. À la réception, il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que la garantie a bien été enregistrée par le vendeur et qu'un certificat lui est remis dans le manuel d'utilisation.

1. LIMITES DE LA GARANTIE

- 1.01. *Toutes les machines destinées à être montées sur un tracteur et fournies par McCONNEL Ltd sont garanties sans défauts, de matière et de fabrication, pour une durée de 12 mois à compter de la date de la vente à l'acheteur d'origine, sauf si une autre période est stipulée.*
Toutes les machines automotrices fournies par McCONNEL Ltd sont garanties sans défauts, de matière et de fabrication, pour une durée de 12 mois ou 1.500 heures à compter de la date de la vente à l'acheteur d'origine, sauf si une autre période est stipulée. La garantie relative au moteur sera quant à elle propre au constructeur de celui-ci.
- 1.02. *Toutes les pièces de rechange fournies par McCONNEL Ltd et achetées par l'utilisateur final sont garanties sans défauts de matière et de fabrication, pour une durée de 6 mois à compter de la date de vente à l'acheteur d'origine, sauf si une autre période est stipulée. Toutes les demandes de garantie sur les pièces doivent être justifiées par une copie de la facture d'achat fournie à l'acheteur d'origine pour la pièce défaillante. Aucune demande ne sera prise en considération à défaut de factures justificatives.*
- 1.03. *La garantie par McCONNEL Ltd est limitée à la remise en état pour l'acheteur, par réparation ou remplacement, de toutes les pièces qui s'avèrent, après contrôle en usine, être défectueuses dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, en raison de défauts de matière ou de fabrication. Les pièces renvoyées doivent être complètes et non examinées, emballées soigneusement de manière à éviter tout dommage pendant le transport. Tous les orifices des composants hydrauliques doivent être vidangés et soigneusement rebouchés pour éviter les fuites et la contamination par des corps étrangers. Certains autres composants, tels que les pièces électriques, peuvent nécessiter une attention particulière lors de l'emballage pour éviter tout problème au cours du transport.*
- 1.04. *La présente garantie ne s'appliquera pas sur tout produit dont la plaque constructeur sur laquelle figure son numéro de série McCONNEL Ltd aura été retirée ou modifiée.*
- 1.05. *La garantie est valable pour les machines dûment enregistrées selon les modalités et conditions précisées et ce dans la limite de 24 mois après la date de sa première vente, à savoir la date de la facture d'origine de McCONNEL Limited.*
Les machines conservées en stocks pendant plus de 24 mois ne peuvent ainsi bénéficier d'aucune couverture au titre de la garantie.
- 1.06. *La présente garantie ne s'applique pas aux parties des machines qui auront été soumises à une utilisation inappropriée ou anormale, à une négligence, à une modification, au montage de pièces qui ne sont pas d'origine, endommagées accidentellement ou suite à un contact avec des lignes électriques aériennes, chocs avec des corps étrangers (par ex. pierres, fer, matériaux autres que la végétation), un manque d'entretien, une utilisation d'huile ou de lubrifiants inadaptés, contaminés, ou utilisés au-delà de leur durée de vie normale. La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure ou consommables tels que, entre autres, les lames, courroies, garnitures d'embrayage, filtres, fléaux, bavettes, patins, pièces de travail du sol, boucliers, protections, plaques d'usure, pneus ou chenilles.*
- 1.07. *Le coût de réparations temporaires et des pièces changées à cette occasion, ainsi que les conséquences indirectes comme les fuites ou la consommation excessive d'huile, mais aussi les temps d'immobilisation sont expressément exclus de la garantie.*
- 1.08. *La garantie sur les flexibles est limitée à 12 mois et ne couvre pas les flexibles endommagés. Seuls les flexibles complets peuvent être renvoyés sous garantie. Tous ceux qui auront été coupés ou réparés seront rejettés.*

- 1.09. Les machines doivent être réparées dès l'apparition d'un problème. Une utilisation prolongée de la machine après l'apparition d'un problème peut entraîner des défaillances supplémentaires de composants, pour lesquelles McCONNEL Ltd ne peut pas être tenue responsable, et peut avoir des incidences sur la sécurité.
- 1.10. Si, dans des circonstances exceptionnelles, une pièce non d'origine McCONNEL Ltd est utilisée pour une réparation, le remboursement au titre de la garantie sera limité au prix net de la pièce d'origine équivalente facturé au concessionnaire McCONNEL Ltd.
- 1.11. Sauf dans les cas prévus dans le présent document, aucun employé, agent, concessionnaire ou autre n'est autorisé à accorder des garanties de quelque nature que ce soit au nom de McCONNEL Ltd.
- 1.12. Pour les garanties de plus de 12 mois, les pièces suivantes sont exclues de la garantie :
 - 1.12.1. Les flexibles, tubulures extérieures et reniflards de réservoir hydraulique.
 - 1.12.2. Les filtres.
 - 1.12.3. Les silentblocs.
 - 1.12.4. Les câbles électriques externes.
 - 1.12.5. Les roulements et joints d'étanchéité.
 - 1.12.6. Les câbles et biellettes externes.
 - 1.12.7. Les prises ou contacteurs desserrés/corrodés, les feux et voyants LED.
 - 1.12.8. Les éléments ayant trait au confort, comme le siège de l'opérateur, la ventilation, le matériel audio.
- 1.13. Tous les travaux de maintenance et d'entretien réguliers, notamment les changements de filtres, doivent être effectués conformément au programme d'entretien recommandé par le constructeur. Le non-respect de cette clause annulera la garantie. En cas de réclamation, toute preuve d'entretien réellement effectué pourra être exigée.
- 1.14. Des réparations multiples injustifiées résultant d'un diagnostic incorrect ou de réparations antérieures de mauvaise qualité sont exclues de la garantie.

NB. La garantie ne sera pas valable en cas de montage ou d'utilisation de pièces autres que les pièces d'origine McCONNEL. L'utilisation de pièces non d'origine peut affecter sérieusement les performances et la sécurité de la machine. McCONNEL Ltd ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'éventuelles pannes ou des incidences sur la sécurité résultant de l'utilisation de pièces n'étant pas d'origine.

2. VOIES DE RECOURS ET PROCÉDURES

- 2.01. La garantie ne sera valable que si le concessionnaire ou le revendeur aura préalablement enregistré la machine, par l'intermédiaire du site Internet McCONNEL Ltd, et confirmé l'inscription à l'acheteur par le biais du certificat fourni avec le manuel d'utilisation.
- 2.02. Toute panne doit être signalée à un concessionnaire agréé McCONNEL Ltd dès sa survenue. L'utilisation prolongée de la machine après la survenue d'une panne peut entraîner des défaillances supplémentaires de composants, pour lesquelles McCONNEL Ltd ne peut pas être tenue responsable.
- 2.03. Les réparations doivent être effectuées dans un délai de deux jours après la défaillance. Les demandes de prise en charge au titre de la garantie présentées pour des réparations effectuées plus de 2 semaines après la survenue d'un problème, ou de 2 jours après la fourniture des pièces, seront rejetées, sauf si le retard aura préalablement été autorisé par McCONNEL Ltd. A noter que le retard de l'utilisateur ou propriétaire à mettre à disposition sa machine en vue de sa réparation ne pourra pas être retenu comme un motif valable pour justifier d'un retard de réparation ou de demande de garantie.
- 2.04. Toutes les demandes de prise en charge doivent être présentées par un concessionnaire agréé McCONNEL Ltd, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réparation.
- 2.05. Après l'examen de la demande et des pièces, McCONNEL Ltd remboursera, à sa discrétion et pour toutes les demandes acceptées, le coût facturé des pièces fournies par McCONNEL Ltd et une indemnité de main d'œuvre et de déplacement appropriée le cas échéant.
- 2.06. Le simple dépôt d'une demande de prise en charge ne constitue pas une garantie de remboursement par McCONNEL Ltd.
- 2.07. Toute décision prise par McCONNEL Ltd est définitive.

3. LIMITES DE RESPONSABILITÉ

- 3.01. *McCONNEL Ltd décline toute garantie expresse (sauf si stipulée dans le présent document) et implicite concernant les machines, y compris, de façon non limitative, la qualité marchande et l'aptitude pour un usage spécifique.*
- 3.02. *McCONNEL Ltd n'accorde aucune garantie sur la conception, la capacité ou l'aptitude à l'usage des machines.*
- 3.03. *Sauf dans les cas prévus dans le présent document, McCONNEL Ltd ne pourra être tenu responsable vis-à-vis de l'acheteur ou de toute autre personne ou entité pour la perte ou les dégâts causés ou prétendument causés, directement ou indirectement par les machines, y compris, et ce de façon non limitative, en cas de dommages directs, spéciaux, consécutifs ou accessoires résultant de l'utilisation ou du fonctionnement de la marchandise ou de toute violation de cette garantie.*
Nonobstant les limites et garanties ci-dessus, la responsabilité du fabricant, en vertu des présentes, pour des dommages subis par l'acheteur ou d'autres, ne pourra dépasser le prix de la marchandise.
- 3.04. *Aucune poursuite découlant d'une violation alléguée de la présente garantie ou de transactions dans le cadre de celle-ci ne peut être intentée plus d'un (1) an après la cause.*

4. DIVERS

- 4.01. *McCONNEL Ltd peut renoncer au respect de l'une quelconque des dispositions de la présente garantie, mais aucune renonciation ne sera considérée comme une renonciation à toute autre disposition.*
- 4.02. *Si une des dispositions de la présente garantie enfreint une loi en vigueur et est jugée inapplicable, la nullité de ladite disposition ne doit pas invalider les autres dispositions du présent document.*
- 4.03. *Les lois en vigueur peuvent prévoir des droits et avantages pour l'acheteur en plus de ceux décrits dans le présent document.*

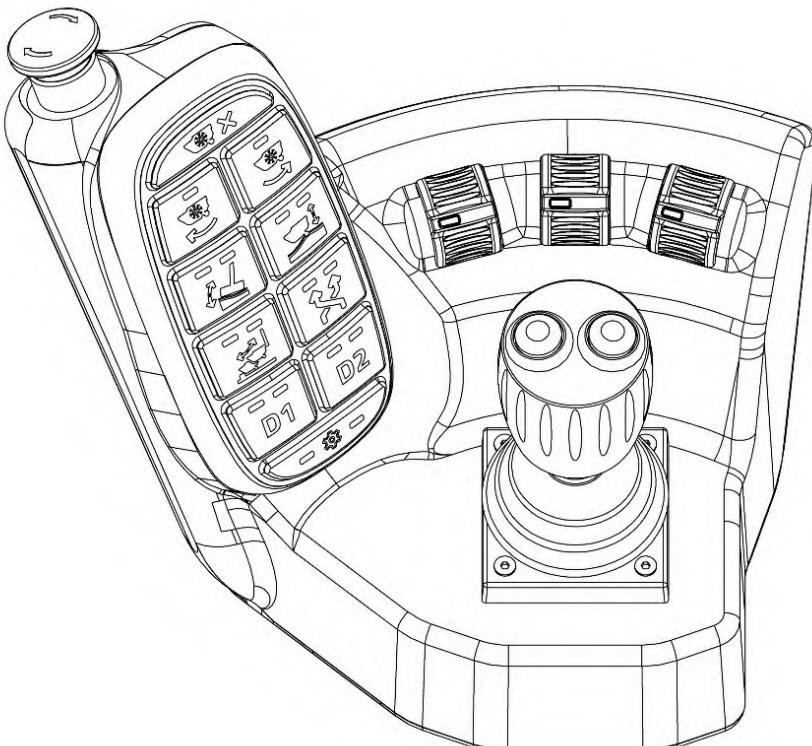
McConnel Limited

LISTE DES MATIÈRES

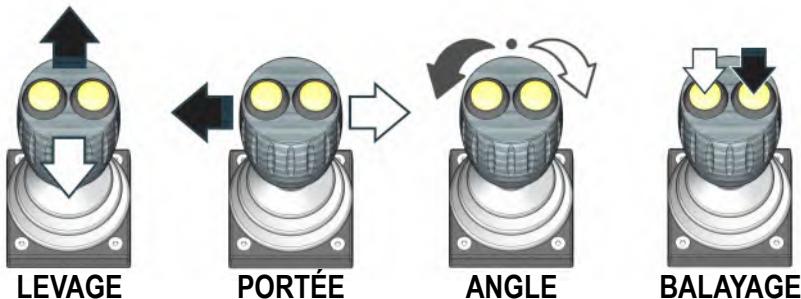
Unité de Contrôle Pioneer.....	1
Commandes de la tête de bras.....	2
Activation de l'unité de contrôle	3
Opération du joystick	3
Boutons du joystick	3
Personnalisation des boutons du joystick	3
Personnalisation des molettes	4
Voyants d'état de contrôle LED.....	5
Démarrage par rotor	6
Arrêt du rotor.....	6
Réinitialisation automatique	7
Flotteur d'angle	7
Flotteur d'levage avancé.....	8
Dérivateurs	9
Réinitialisation d'usine	9
Codes d'erreur	10

UNITÉ DE CONTRÔLE PIONEER

Bouton de commande d'alimentation



Commandes par joystick



Commandes à molette

BALAYAGE N/A (*) N/A (*)



MODÈLES DE BRAS STANDARD

BALAYAGE VFR N/A (*)



MODÈLES DE BRAS VFR

BALAYAGE TELE N/A (*)



MODÈLES DE BRAS TÉLÉ

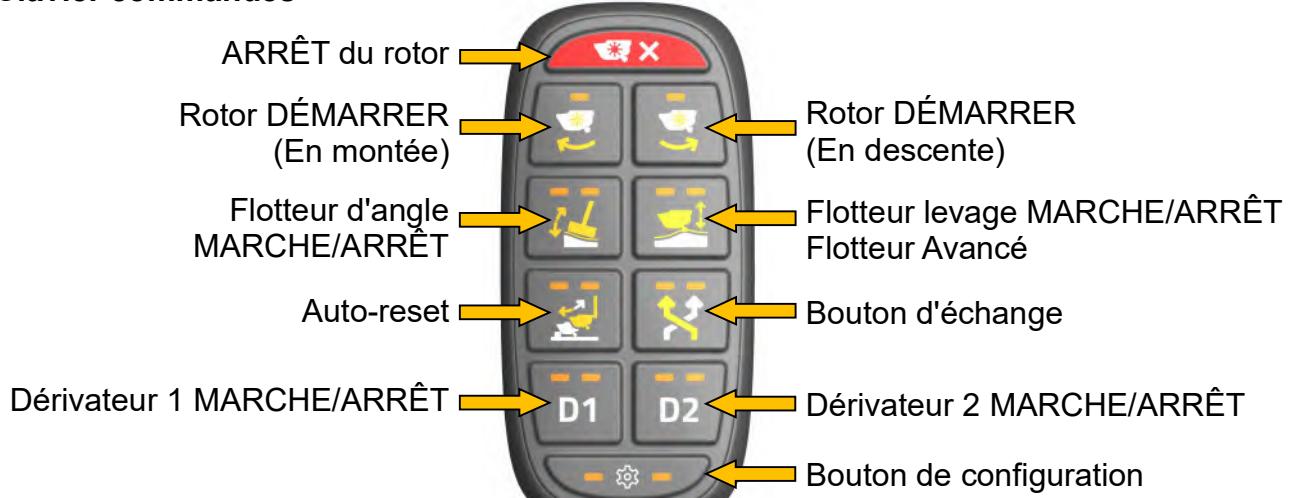
BALAYAGE VFR TELE



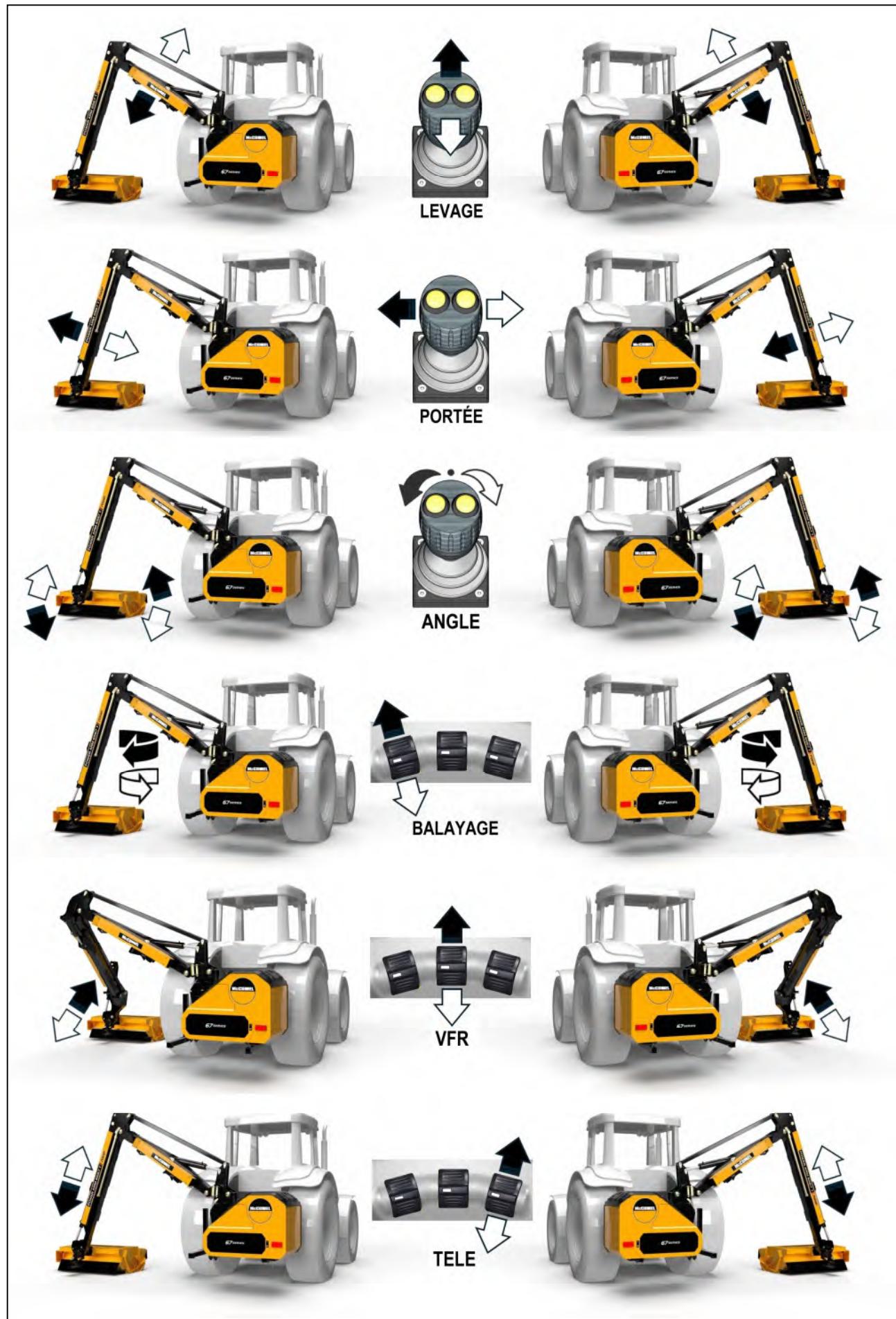
MODÈLES DE BRAS TÉLÉ-VFR

N/A (*) Non attribué ; aucune fonction

Clavier commandes



Commandes de la tête de bras (Configuration par défaut)

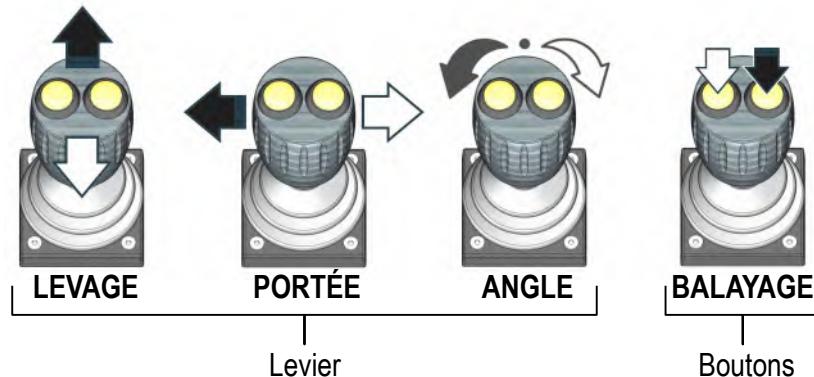


Activation de l'unité de contrôle

Tournez le bouton d'alimentation dans le sens horaire pour mettre l'unité de commande sous tension ; LED blanches sur le clavier et les molettes indiqueront que l'unité de commande est active.

Opération du joystick

Le levier du joystick commande les fonctions suivantes de la machine ; LEVAGE, PORTÉE et ANGLE.

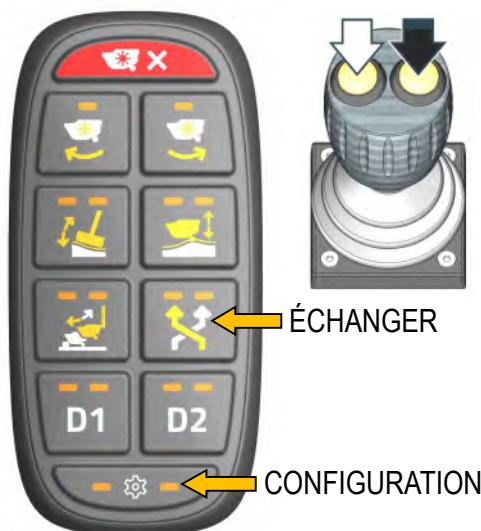


Boutons du joystick

Par défaut, les boutons du joystick actionnent la fonction BALAYAGE de la machine. Ces boutons sont configurables et peuvent être personnalisés pour reproduire n'importe quelle fonction de molette ou de clavier.

Personnalisation des boutons du joystick

La procédure de personnalisation des boutons du joystick est la suivante :



- Appuyez et maintenez enfoncé « Configuration » bouton pendant **4 à 5 secondes** ; *Les voyants du clavier clignotent en bleu : la commande de la machine est désactivée.*
- Appuyez sur « Échanger » Appuyez une fois sur le bouton ; les LED du clavier cessent de clignoter et la LED de droite du bouton d'échange commence à clignoter.
- Appuyez sur le **bouton du joystick** que vous souhaitez personnaliser ; *l'unité de commande émettra un long bip pour confirmer.*
- Appuyez sur un bouton du clavier ou déplacez une molette dans la direction souhaitée pour associer et reproduire cette fonction spécifique au bouton du joystick sélectionné ; *l'unité de commande émettra un double bip long pour confirmer avant de revenir au mode de configuration, toutes les LED du clavier clignotant en bleu.*

Pour quitter le mode de configuration, maintenez le bouton « Configuration » **enfoncé pendant 4 à 5 secondes** ou redémarrez l'appareil.

Personnalisation des molettes

La position des molettes de réglage peut être personnalisée selon les préférences d'utilisation. La modification de l'ordre des fonctions de la molette s'effectue via le bouton « Échanger » du clavier.



Sélection de la configuration personnalisée 1

Lorsque l'unité de commande est allumée, maintenez enfoncé le bouton « **Échanger** » du clavier pendant 3 à 5 secondes ; l'unité émet un bip long pour confirmer que les fonctions de la molette ont été « inversées » dans le sens antihoraire vers la molette suivante.

Sélection de la configuration personnalisée 2

Répétez la procédure pour inverser les fonctions de la molette dans le sens antihoraire et passer à la molette suivante.

Répéter la procédure une troisième fois rétablira les paramètres par défaut de la molette.

Paramètres par défaut

BALAYAGE N/A (*) N/A (*)



MODÈLES DE BRAS STANDARD

BALAYAGE VFR N/A (*)



MODÈLES DE BRAS VFR

BALAYAGE TELE N/A (*)



MODÈLES DE BRAS TÉLÉ

BALAYAGE VFR TELE



MODÈLES DE BRAS TÉLÉ-VFR

Configuration personnalisée 1

N/A (*) N/A (*) BALAYAGE



MODÈLES DE BRAS STANDARD

VFR N/A (*) BALAYAGE



MODÈLES DE BRAS VFR

TELE N/A (*) BALAYAGE



MODÈLES DE BRAS TÉLÉ

VFR TELE BALAYAGE



MODÈLES DE BRAS TÉLÉ-VFR

Configuration personnalisée 2

N/A (*) BALAYAGE N/A (*)



MODÈLES DE BRAS STANDARD

N/A (*) BALAYAGE VFR



MODÈLES DE BRAS VFR

N/A (*) BALAYAGE TELE



MODÈLES DE BRAS TÉLÉ

TELE BALAYAGE VFR



N/A (*) Aucune fonction attribuée – le cas échéant, ces molettes peuvent être affectées à la commande d'un 5e et/ou d'un 6e

La configuration de la molette définie par l'opérateur restera en mémoire jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ultérieurement ; la mise hors tension et sous tension de l'appareil ne modifiera pas le réglage existant.

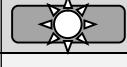
REMARQUE : Les boutons du joystick conservent le contrôle de leur fonction assignée, quelle que soit la personnalisation de la molette.

Voyants d'état de contrôle LED

Les voyants LED des touches du clavier indiquent un mode ou un état de contrôle.

Selon le mode ou l'état, les LED s'allumeront en BLANC, VERT, BLEU ou ROUGE et pourront être « fixes » ou « clignotantes ».

Identification des couleurs des LED

	Couleur	 LED statique	 LED clignotante
	BLANC	Commandes activées	N/A
	VERT	Fonction activée : Sortie active	Fonction en pause ou cours d'activation
	BLEU	N/A	Mode de configuration
	ROUGE	Défaut grave (<i>voir les codes d'erreur</i>)	Défaut temporaire (<i>voir les codes d'erreur</i>)

Mise sous tension

Lorsque l'unité de commande est allumée, tous les boutons du clavier et les molettes afficheront des LED blanches.

Démarrage du rotor

Lorsqu'un bouton de démarrage du rotor est activé, ce bouton affichera une LED verte clignotante pendant 8 à 10 secondes, le temps que le rotor atteigne sa vitesse maximale ; celle-ci deviendra ensuite une LED verte fixe pour indiquer que le rotor est allumé et en marche.

Le bouton sur lequel la LED VERTE est affichée indique le sens de fonctionnement.

Arrêt du rotor

Lorsque le bouton STOP du rotor est activé, les deux boutons de démarrage du rotor afficheront des LED VERTES clignotantes pendant 8 à 10 secondes, ce qui indique que le rotor a été éteint et qu'il est en mode « arrêt ».

Remarque : Le rotor doit être complètement immobilisé avant que le redémarrage ne soit autorisé.

Fonction activée

Lorsqu'une fonction est activée, le bouton de fonction affiche une LED verte fixe.

Les fonctions Angle Flotter et Levage Flotter disposent d'une fonction intégrée qui « suspend » leur activité lorsque certaines autres fonctions sont en cours d'utilisation. Sur ces commandes spécifiques, si la sortie est suspendue, la LED passe d'une LED verte « fixe » à une LED verte « clignotante » pour indiquer que la fonction a été « suspendue » ; elle revient à une LED verte « fixe » lorsque cette fonction redevient active.

Mode de configuration

Lorsque le mode de configuration est activé, toutes les touches du clavier afficheront des LED bleues clignotantes ; dans ce mode, la commande de la machine est désactivée.

État de défaut

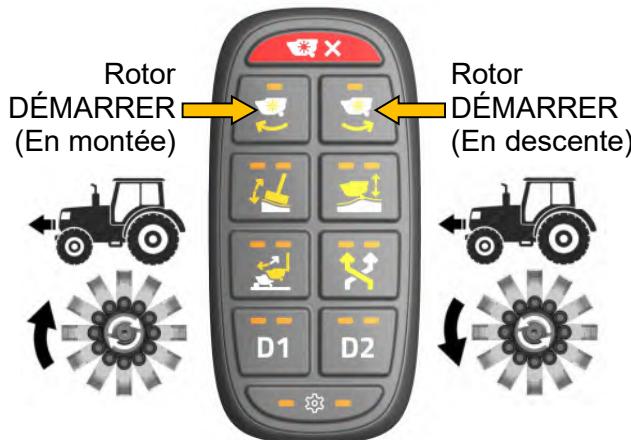
Les LED rouges affichées sur le clavier indiquent qu'un défaut est détecté ; selon la nature spécifique du défaut, les LED peuvent être « fixes » ou « clignotantes ».

En cas de problème, reportez-vous au tableau des codes d'erreur de ce manuel et/ou contactez votre concessionnaire local pour obtenir de l'aide ou des conseils supplémentaires.

Démarrage par rotor

Pour démarrer le rotor, appuyez sur le bouton DÉMARRAGE DU ROTOR correspondant au sens de coupe souhaité.

Le démarrage du rotor ne s'activera que si le rotor est immobile ; l'opérateur doit s'assurer que le rotor est complètement arrêté avant d'appuyer sur le bouton de démarrage du rotor.



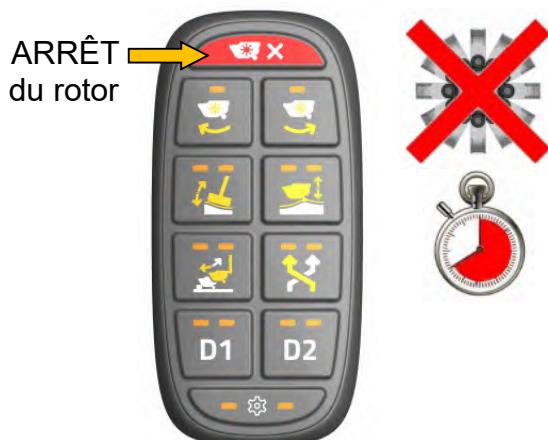
La LED du bouton de démarrage du rotor sélectionné clignotera en VERT pendant 8 à 10 secondes, le temps que le rotor accélère.



Arrêt du rotor

Pour ARRÊTER le rotor, appuyez sur le bouton rouge ARRÊT DU ROTOR du clavier.

L'arrêt du rotor peut être activé pendant le cycle de démarrage du rotor et/ou lorsqu'il est en pleine marche.



Lorsque ARRÊT du rotor est sélectionnée, les LED des deux boutons du rotor clignoteront en VERT pendant 8 à 10 secondes pour indiquer que le rotor a été arrêté.

Le rotor peut mettre jusqu'à 40 secondes pour s'arrêter complètement.



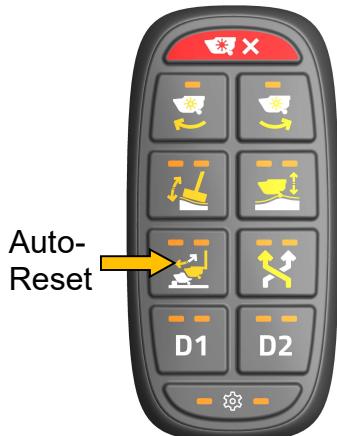
ATTENTION

Lorsque le rotor est arrêté, il continuera à tourner librement sous son propre élan pendant une durée maximale de 40 secondes avant de s'immobiliser complètement ; ne quittez pas la cabine du tracteur et n'essayez pas de vous approcher de la tête de broyage tant que le rotor n'a pas complètement cessé de tourner.

Réinitialisation automatique

Appuyez sur le bouton d'auto-reset du clavier pour sélectionner RÉINITIALISATION AUTOMATIQUE.

La fonction de réinitialisation automatique est désactivée automatiquement lors de l'opération de balayage ; si la réinitialisation automatique est nécessaire, elle doit être réactivée manuellement après les opérations de balayage.



- La LED extérieure du bouton affichera une couleur VERTE fixe pour indiquer que la réinitialisation automatique est sélectionnée.



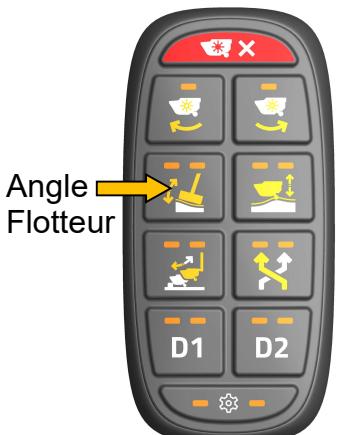
Flotteurs d'angle et de levage

Les fonctions Angle Flotteur et Levage Flotteur disposent d'une fonction intégrée qui met en pause l'activité « flottement » si les commandes Angle et/ou Levage du joystick sont actionnées.

Lorsqu'un flotteur est sélectionné (activé), une LED sur le bouton du clavier indique l'état de ce flotteur ; une LED VERTE « fixe » indique que le « flotteur » est ACTIF et une LED VERTE « clignotante » indique que le « flotteur » est EN PAUSE.

Flotteur d'angle

Appuyez sur le bouton Angle Flotteur du clavier pour activer ANGLE FLOTTEUR.



- La LED gauche du bouton affichera une couleur VERTE « fixe » pour indiquer que la fonction Angle Flotteur est activée et active.
- La LED clignote en VERT si la commande d'angle est actionnée manuellement pour indiquer que le flotteur de l'angle est en pause.



Flotteur d'levage (Mode standard)

Appuyez sur le bouton Levage Flotteur du clavier pour activer LEVAGE FLOTTEUR.



- La LED située à droite du bouton affichera une couleur VERTE « fixe » pour indiquer que le flotteur de levage standard est actif.
- La LED clignote en VERT si la commande de levage est actionnée manuellement pour indiquer que la fonction flotteur de levage est en pause.



Flotteur d'levage avancé

Sur les machines équipées du système « Flotteur à levage avancé », le mode de flottaison peut être basculé entre le mode standard et le mode avancé en **maintenant le bouton de flottaison à levage enfoncé pendant 5 à 10 secondes** ; les deux LED du bouton clignotent, un long bip retentit et la LED gauche ou droite du bouton s'allume pendant quelques secondes pour confirmer le mode de flottaison sélectionné.

La LED de gauche indique que le mode « Flottant avancé » est activé, la LED de droite indique que le mode « Flottant standard » est activé.

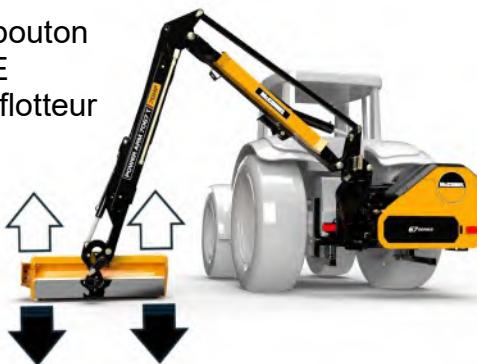
Flotteur d'levage (Mode avancé)

Appuyez sur le bouton Levage Flotteur du clavier pour activer FLOTTEUR À LEVAGE AVANCÉ.



- La LED située à gauche du bouton affichera une couleur VERTE « fixe » pour indiquer que le flotteur de levage avancé est actif.

- La LED clignote en VERT si la commande de levage est actionnée manuellement pour indiquer que la fonction flotteur de levage est en pause.



Opération de flotteur avancée

Lorsque le système de flottaison avancé est activé, la fonction des boutons du joystick est modifiée et ils servent désormais à contrôler la pression de flottaison ; le bouton gauche diminue la pression, le bouton droit l'augmente.

La désactivation du flotteur de levage rétablira la fonction précédemment attribuée aux boutons du joystick.

Système de flotteur avancé activé



Les boutons du joystick permettent de régler la pression du flotteur de levage



Système de flotteur avancé désactivé



Les boutons du joystick reprennent leur fonction précédente



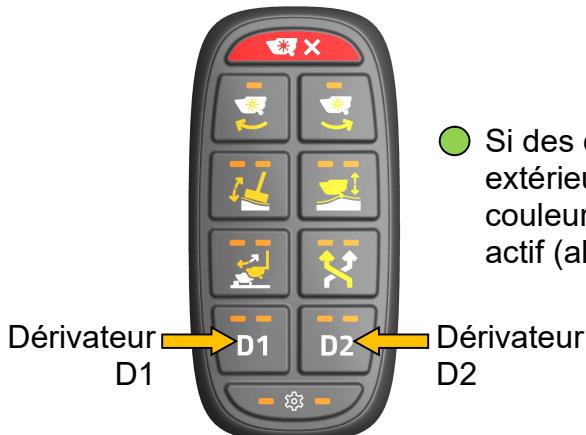
LED gauche du bouton affichait une couleur VERTE statique

LED gauche du bouton est éteinte

Dérivateurs

Les boutons D1 et D2 du clavier sont des sorties ON/OFF qui peuvent être utilisées pour actionner des déviateurs hydrauliques sur des équipements existants ou des accessoires supplémentaires.

S'il existe des déviateurs, appuyer sur le bouton D1 ou D2 activera (mettra en marche) ce déviateur spécifique.



- Si des déviateurs sont installés, la LED la plus extérieure du bouton sélectionné affichera une couleur VERTE « fixe » lorsque l'inverseur est actif (allumé).

Pour machines sans Déviateurs hydrauliques, les boutons D1 et D2 n'ont aucune fonction assignée.

Réinitialisation d'usine

L'unité de commande peut être réinitialisée aux paramètres d'usine par défaut en suivant la procédure suivante;



Maintenez le bouton « Configuration » enfoncé pendant 20 à 30 secondes; l'appareil émet un bip long pendant 5 secondes. **Continuez à maintenir le bouton enfoncé**; une fois la réinitialisation terminée, un signal sonore confirme la réussite de l'opération.

Si le bouton est relâché pour une raison quelconque pendant le bip de 5 secondes, un son audible non confirmé sera émis pour indiquer que la réinitialisation a été annulée.

Une fois les commandes réinitialisées, tous les paramètres personnalisés seront effacés et l'appareil reviendra à ses paramètres d'usine d'origine.

Codes d'erreur

L'unité de commande affichera des LED rouges en cas de défaut détecté ; reportez-vous au tableau ci-dessous pour plus de détails.

Emplacement des LED	État de la LED	Informations sur les pannes
Clavettes de rotor Haut + Bas	ROUGE Statique	Court-circuit ou autre défaut grave du ou des solénoïdes
	ROUGE clignotante	Température d'huile trop élevée ou défaut du capteur
Clé de rotor vers le haut	ROUGE Statique	Court-circuit ou autre défaut grave du ou des solénoïdes
	ROUGE éclair	Solénoïde(s) en circuit ouvert (non connecté(s)) ou autre défaut générique
Clé de rotor vers le bas	ROUGE Statique	Court-circuit ou autre défaut grave du ou des solénoïdes
	ROUGE clignotante	Solénoïde(s) en circuit ouvert (non connecté(s)) ou autre défaut générique
Clé de flottement angulaire (Indicateur gauche)	ROUGE Statique	Court-circuit ou autre défaut grave du ou des solénoïdes
	ROUGE clignotante	Solénoïde(s) en circuit ouvert (non connecté(s)) ou autre défaut générique
Clé flottante de levage (Indicateur gauche)	ROUGE Statique	Capteur de levage en court-circuit, déconnecté ou lecture hors limites
	ROUGE clignotante	défaut de flotteur avancé générique
Clé flottante de levage (Indicateur droit)	ROUGE Statique	Court-circuit ou autre défaut grave du ou des solénoïdes
	ROUGE clignotante	Solénoïde(s) en circuit ouvert (non connecté(s)) ou autre défaut générique
Clé de réinitialisation automatique (Indicateur gauche)	ROUGE Statique	Court-circuit ou autre défaut grave du ou des solénoïdes
	ROUGE clignotante	Solénoïde(s) en circuit ouvert (non connecté(s)) ou autre défaut générique
Échanger la clé (Indicateur droit)	ROUGE Statique	-
	ROUGE clignotante	-
Clé de dérivation 1 (Indicateur gauche)	ROUGE Statique	Court-circuit ou autre défaut grave du ou des solénoïdes
	ROUGE clignotante	Solénoïde(s) en circuit ouvert (non connecté(s)) ou autre défaut générique
Clé de dérivation 2 (Indicateur droit)	ROUGE Statique	Court-circuit ou autre défaut grave du ou des solénoïdes
	ROUGE clignotante	Solénoïde(s) en circuit ouvert (non connecté(s)) ou autre défaut générique
Touche Paramètres (Indicateur gauche)	ROUGE Statique	Erreur générique - Une erreur non mentionnée ci-dessous s'est produite
	ROUGE clignotante x1	Erreur de connexion - Connexion à la machine perdue
	ROUGE clignotante x2	Erreur d'entrée : les données du joystick ou des molettes sont hors de portée ou invalides.
	ROUGE clignotante x3	Surintensité du système : dépassement du seuil logiciel par une puissance élevée ou une faible puissance
	ROUGE clignotante x4	Court-circuit de canal - Un ou plusieurs canaux sont en court-circuit
	ROUGE clignotante x5	Surchauffe - Surchauffe du système (interne à l'ACU uniquement)
	ROUGE clignotante x6	Sous-tension - Tension d'entrée inférieure à 10 V

Codes d'erreur (continuer)

Emplacement des LED	État de la LED	Informations sur les pannes
Touche Paramètres (Indicateur gauche)	ROUGE clignotante x7	Surtension - La tension d'entrée dépasse 16 V
	ROUGE clignotante x8	Défaut d'étalonnage - Joystick ou capteur
	ROUGE clignotante x9	Défaillance du système de surveillance - Le système de surveillance a échoué.
	ROUGE clignotante x10	Erreur de données - Échec du chargement des paramètres (erreur EEPROM)
Touche Paramètres (Indicateur droit)	ROUGE Statique	Défaut générique
	ROUGE clignotante x1	-
	ROUGE clignotante x2	-
	ROUGE clignotante x3	-
	ROUGE clignotante x4	-
	ROUGE clignotante x5	-
	ROUGE clignotante x6	-
	ROUGE clignotante x7	-
	ROUGE clignotante x8	-
	ROUGE clignotante x9	-
	ROUGE clignotante x10	-



McConel Limited, Temeside Works, Ludlow, Shropshire SY8 1JL. England.
Telephone: 01584 873131. Facsimile: 01584 876463. www.mcconnel.com